ÉDITION 2025

Livret d'accueil

LESTIAC-SUR-GARONNE

Monsieur le Maire, Daniel BOUCHET, vous souhaite la bienvenue.

Le village

Sur la rive droite de la Garonne, dans l'Entre-Deux-Mers, Lestiac-sur-Garonne s'étend de part et d'autre de la D10 (à 24 km de Bordeaux).
L'origine du nom Lestiac proviendrait du nom "Lester" qui signifie "charger une embarcation".
Son port, construit en 1873, en témoigne.

La mairie

Adresse : 45 chemin de l'Église
Tél : 05 56 72 32 34
E-mail :
accueil-lestiac@lestiac.fr
Site Web :
http://www.lestiac.com
Facebook : "Lestiac sur Garonne"
Astreinte Mairie : 06 84 24 06 79

Les numéros utiles

Gendarmerie de Créon :
05 57 34 45 20
Pompiers : composez le **18**
Pharmacie de garde :
composez le **3237**
La poste de Paillet :
08 90 71 76 88
Périscolaire :
06 79 02 12 70

Sommaire

DANS CE LIVRET

4 Vie pratique

5 Vie scolaire

6 Vie quotidienne

7 Vie municipale

8 Urbanisme

9 La CDC

10 Vie associative et culturelle

11 Vivre ensemble

12 Son histoire

13 Son environnement

Edito

Bienvenue dans la commune de Lestiac-sur-Garonne qui est désormais la vôtre...

Vous avez choisi de venir vivre à Lestiac-sur-Garonne et nous nous en réjouissons. Ce livret d'accueil vous permettra de découvrir toutes les facettes de la vie sociale et associative de la commune. Il vous incitera, nous l'espérons, à y vivre pleinement en participant à ses activités. En rejoignant Lestiac-sur-Garonne, vous devenez un acteur essentiel de la vie communale.

Tout en étant proche de Bordeaux métropole et de son bassin d'emplois, notre village a conservé son caractère rural avec un environnement convivial et ressourçant grâce à ses coteaux verdoyants, ses vignes et ses bords de fleuve.

L'une des priorités du conseil municipal est la mise en œuvre des conditions nécessaires au maintien et à la création de services à ses habitants. La commune est dotée d'équipements publics, tels que la salle des fêtes, la bibliothèque ou encore le city stade … Notre école Jean Duboué a mutualisé ses moyens avec le village voisin de Paillet et offre à vos enfants une structure de 4 classes élémentaires, avec cantine, garderie matin et soir. Les aînés ne sont pas oubliés, à la Maison des Associations, ils disposent des lieux et s'y retrouvent chaque semaine.

Ce fascicule est complété par plusieurs « outils » : le site internet, la page Facebook, l'application Intramuros et le bulletin municipal (trimestriel) « Lestiac infos ». Vous y trouverez les informations de la vie communale, passée comme actuelle, que vous recherchez.

Nous tenons à vous dire avec force que cette maison est la vôtre et que l'ensemble des services municipaux et des élu(e)s de la commune sont à votre service pour vous accompagner dans votre installation.

Faire de Lestiac-sur-Garonne une commune à la qualité de vie harmonieuse et respectueuse de tous dans un esprit de convivialité est une ambition permanente de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire depuis mai 2020.

Soyez les bienvenus chez vous !

Votre dévoué,
Daniel Bouchet
Maire de Lestiac-sur-Garonne

Vie pratique

Secrétariat de mairie

Secrétaire générale de mairie : Elodie Izquierdo de Vega

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 15H à 18H

Horaires d'accueil téléphonique :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H45 à 12H30

État civil

Naissance, mariage, décès, enregistrement de PACS. (une demande de CNI n'est plus possible à la mairie de Lestiac). E-mail : urbanisme-etatcivil@lestiac.fr

Cimetière

Attribution de concession de caveau, d'une sépulture pleine terre, d'une case de columbarium ou de dispersion de cendres dans le jardin du souvenir.

Élections : Inscription, radiation listes électorales.

Urbanisme

Démarches administratives (permis de construire..). E-mail : urbanisme-etatcivil@lestiac.fr

Permanence du maire

Le Maire reçoit à la Mairie, selon ses disponibilités, et uniquement sur rendez-vous pris au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Numéro d'urgence

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, une permanence téléphonique est tenue par les adjoints au **06 84 24 06 79**.

Collecte des déchets

Les bacs pour les ordures ménagères (couvercle bordeaux) et pour les emballages (couvercle jaune) sont ramassés le mercredi matin, par alternance, 1 semaine sur 2. Merci de vous référer au calendrier des passages distribué par le Semoctom. Les containers doivent êtres sortis la veille (mardi soir) **et récupérés par le propriétaire dès le lendemain.** Veiller à ne pas les laisser sur le trottoir, ils peuvent gêner le stationnement et la circulation.

Petite enfance

Liste des assistantes maternelles

Valérie CARTEAU
689 route de Bordeaux à Lestiac
Tél. : 05 56 72 30 42

Joëlle ROUSSEAU
308 chemin de l'Église à Lestiac
Tél. : 05 56 67 10 32

Isabelle UTEAU
27 place de Mauvert à Lestiac
Tél. : 05 56 72 38 45

Carine CASTANIERA-LAFON
180 Chemin de Banastrayre à Lestiac
Tél. : 06 20 90 23 06

Scolaire

Contact périscolaire **06 79 02 12 70**.

Cantine

Les repas servis aux enfants sont fabriqués sur place. La conception et les recettes culinaires afférentes sont sous-couvert d'une diététicienne agréée. L'approvisionnement en fruits et légumes, viandes et poissons sont majoritairement frais et dès que possible bio. De plus, le recours à des circuits courts locaux est privilégié.

Inscription à la cantine / Réservations

À chaque rentrée, il est indispensable d'inscrire votre enfant à la cantine via un Espace Famille en ligne dédié. Une feuille d'imposition en cours vous sera demandée pour la tarification.
Pour tout complément d'information, se renseigner en mairie.

Garderie scolaire

Elle est ouverte le matin de 7h30 à 8h45 et le soir après l'école de 16h15 à 18h30. Pour les tarifs, se renseigner en mairie.

***Cas particulier :** chemin de Bellegarde et lieu-dit La Côte (collecte par la bennette) bac rouge et bac jaune 1 semaine sur 2 le jeudi matin.*

Vie Scolaire

Depuis le 18 juin 2012, l'école porte le nom de Jean Duboué, grand résistant de la Seconde Guerre mondiale. Après avoir fonctionné pendant sept ans en RPI, les écoles de Lestiac-sur-Garonne et Paillet ont fusionné à la rentrée 2025 pour constituer une seule structure scolaire, répartie sur deux sites.

Pour joindre le site de scolarisation de votre (vos) enfant(s), veuillez composer pour Lestiac le 05 56 72 32 74 et pour Paillet le 09 63 51 36 97.
Pour les échanges par mail :
e.lestiacsurgaronne@ac-bordeaux.fr
et un seul site internet :
https://digipad.app/p/1232534/bdd48c8860e19

La nouvelle école est dirigée par François-Régis Alain. A Paillet, sont accueillis les enfants de maternelle, plus quelques élèves de CP. À Lestiac sur Garonne sont scolarisés les CP, les élèves de cours élémentaire et de cours moyen.
Le SIELP (syndicat intercommunal à vocation scolaire) continue de gérer les inscriptions à l'école. Celles pour bénéficier du transport scolaire entre les deux villages se font, elles, auprès de la région.

Les horaires scolaires
(lundi, mardi, jeudi et vendredi)
Lestiac : 8h45 > 11h45 et 13h15 > 16h15
Paillet : 9h00 >12h00 et 13h30 > 16h30

Les horaires du bus scolaire
Matin
Départ de Paillet vers Lestiac-sur-Garonne 8h30
Départ de Lestiac-sur-Garonne vers Paillet 8h40
Soir
Arrivée à Paillet du bus venant de Lestiac-sur-Garonne 16h35
Arrivée à Lestiac-sur-Garonne du bus venant de Paillet 16h45

À **Paillet**, le départ et l'arrivée du bus se font depuis le parking de la poste (rue Guiraude).
À **Lestiac-sur-Garonne**, le départ et l'arrivée du bus se font devant l'école.

Les inscriptions se font en mairie de Paillet, siège du SIELP (Syndicat Intercommunal des Écoles de Lestiac-sur-Garonne sur Garonne et Paillet).

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 14 à 18 h
tel : 05 56 72 14 57

Présentez-vous à la mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de vaccinations de votre enfant, un certificat de radiation si nécessaire. Le Président vous reçoit à la Mairie, uniquement sur rendez-vous pris au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Président du SIELP : Bruno Péquignot

Vice présidente du SIELP : Annie Castaing

Secrétariat : Laurie Rolland

Membres du bureau :
Jérôme Gauthier, Daniel Bouchet, Cécile Fabre, Laurent Fourcade.

Siège : Mairie de Paillet

Adresse mail : sielp33@laposte.net

Vie quotidienne

La Poste

3 Rue Guiraude, 33550 PAILLET
Site : *www.laposte.fr.* Tél. : 36 31 (*non surtaxé*)

Horaires :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 13h30 - 16h15
Mardi : de 14h15 à 16h15
Samedi et dimanche : fermeture.

Transports

Depuis Lestiac-sur-Garonne, il est possible de se rendre à Bordeaux ou à Langon en rempruntant la ligne de **bus 481** de Nouvelle-Aquitaine. Les horaires sont affichés dans les abribus. Des ***transports TER*** sont possibles depuis les gares de Portets, Beautiran et de Cérons.

Scannez pour découvrir Sud-Gironde Mobilités, nouveau service de transport gratuit pour tous !

Commerces de proximité

Boulangerie et primeurs - Le pied du château
Épicerie/Presse/Retrait d'argent - Paillet

Eau et assainissement

Le service client SUEZ est joignable au 09 77 408 408 pour les demandes administratives et au 09 77 401 117 pour les urgences techniques. Service gratuit disponible 24h/24h.

Réseau et télécommunication

Tous les opérateurs couvrent tous les habitants de Lestiac-sur-Garonne à 100% en réseau mobile 5G. La commune est aussi entièrement raccordée à la fibre optique.

Salle des fêtes

Tarifs de location : caution 1000 €

- Habitants : 250 €
- Personnes extérieures : 600 €
- Associations de la commune : gratuit
- Associations de la communauté de communes et de l'ancienne communauté de communes : 50 €
- Associations extérieures : 150 €

Les PAV (Points d'Apports Volontaires)

Une borne à verre est installée le long de la D10 (parking communal dit "des ânes"), ainsi qu'une borne vêtements au niveau de l'arrêt de bus *Lampon* (direction Langon). Deux bornes pour les déchets alimentaires sont installées au parking "des ânes" et à l'arrêt de bus *Lampon*.

Gestion des déchets

Composteur individuel

Obtention sur demande auprès du SEMOCTOM
05 57 34 53 20

Conteneur à ordures ménégères

Vous emménagez : vous devez signaler votre arrivée afin de réactiver la puce du conteneur à ordures ménagères, sinon il ne sera pas collecté. Si le logement n'a pas de conteneur, vous devez en faire la demande auprès du Semoctom.

Règles de tri et levées

Des rappels des règles de tri ainsi que les calendriers de levées des poubelles sont envoyés chaque année par la mairie (en janvier).

Déchèterie S.E.M.O.C.T.O.M. de Béguey

12, zone artisanale de Boisson 33410 Béguey
Téléphone : 05 57 34 53 20

HORAIRES
Du 15 juin au 14 septembre inclus : 7h15 - 14h
Le reste de l'année : Les lundis de 13h30 à 17h00.
Du mardi au samedi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h15.

Pour avoir accès aux déchèteries, chaque foyer, chaque entreprise, chaque collectivité devra d'abord créer son compte sur internet (ou remplir un dossier papier). Il obtiendra ensuite, après validation des informations fournies, un code personnel sous la forme de QR code (code barre amélioré). Ce code devra être transféré sur un smartphone, en le prenant en photo par exemple, ou bien être imprimé sur une feuille de papier. Une fois muni de son code, l'usager n'aura plus qu'à présenter son smartphone ou son papier aux bornes d'entrée de la déchèterie pour y accéder.

Vie municipale

L'équipe municipale

Le maire : Daniel BOUCHET
1er adjoint : Laurent FOURCADE
2ème adjoint : Bruno PEQUIGNOT

Les conseillers

Cécile FABRE
Liliane NEESER
Sophie LARRIEU MANAN
Marie-Pierre BECUWE
Pierre GUENANT
Bruno COLINET
Benoît DUPONT
Roger CARTEAU

Les commissions

Finances
Responsable : Daniel Bouchet
Bruno Péquignot, Roger Carteau, Benoît Dupont, Pierre Guenant, Marie-Pierre Becuwe, Sophie Larrieu-Manan, Cécile Fabre.

Bâtiment / Urbanisme /Voirie / Environnement
Adjoint délégué : Laurent Fourcade
Bruno Colinet, Benoît Dupont, Roger Carteau, Liliane Neeser, Pierre Guénant.

École / SIELP
Adjoint délégué : Bruno Péquignot
Cécile Fabre, Laurent Fourcade.

Sécurité PCS / Défense incendie
Adjoint délégué : Laurent Fourcade
Bruno Colinet, Laurent Fourcade, Liliane Neeser, Roger Carteau, Pierre Guénant.

Permanence du maire et de ses adjoints
Le Maire et ses adjoints vous reçoivent à la Mairie, uniquement sur rendez-vous pris au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Commission Action Sociale
Responsable : Daniel Bouchet
Liliane Neeser, Pierre Guenant, Laurent Fourcade.

Culture / Tissu associatif
Responsable : Daniel Bouchet
Cécile Fabre (référente bibliothèque), Pierre Guenant.

Événementiel
Responsable : Liliane Neeser
Marie-Pierre Becuwe, Sophie Larrieu-Manan, Bruno Péquignot, Bruno Colinet.

Communication
Responsable : Daniel Bouchet
Bruno Colinet (référent journal municipal), Sophie Larrieu-Manan (référente réseaux sociaux).

Personnel communal
Responsable : Daniel Bouchet
Laurent Fourcade, Bruno Péquignot, Roger Carteau, Pierre Guénant.

Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public et les comptes-rendus sont consultables sur *www.lestiac.com* dans *Vie municipale.*

Du personnel à votre service

- une secrétaire générale de mairie.
- un(e) agent entretien bâtiment / voiries / espaces verts.
- 4 agents cantine / garderie / entretien.

Urbanisme

Guichet numérique d'autorisations d'urbanisme
Pour déposer toutes vos demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir), rendez-vous sur le site du guichet numérique des autorisations d'urbanisme :
https://gnau43.operis.fr/podensac/gnau/#/

Le service urbanisme vous accompagne dans la réalisation de vos projets et vous renseigne sur les autorisations nécessaires. La plupart des travaux sont soumis à une autorisation pour les particuliers ou les professionnels. Il est indispensable de vous renseigner en mairie avant de débuter vos travaux.

Tableau : formalités et autorisations selon vos travaux

Abri de jardin	Aucune formalité si la surface de plancher < 5 m² Déclaration préalable entre 5m² et 20m² de surface de plancher Permis de construire si surface de plancher égale ou > à 20 m²
Piscine extérieure enterrée	Aucune formalité pour un bassin inférieur ou égal à 10 m² Déclaration préalable entre 10 et 100 m² pour un bassin découvert ou dont la couverture ne dépasse pas 1,80 m de haut. Permis de construire pour un bassin découvert de plus de 100 m² ou un bassin couvert dont la couverture dépasse 1,80 m de haut.
Panneaux solaires	Déclaration préalable
Surélévation, agrandissement, extension (véranda, garage)	Déclaration préalable si la surface du plancher < 40 m² Permis de construire si la surface de plancher est égale ou > 40 m²
Clôture	Déclaration préalable
Création et modification modification de façade	Déclaration préalable
Maison individuelle	Permis de construire. **Attention !** *Vérifiez que le projet ne dépasse pas le seuil de recours à l'architecte (à partir de 150 m² de surface de plancher).*

Vous pouvez bénéficier de l'aide gratuite de l'architecte conseil du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde, organisme public départemental. Architecte, conseiller du secteur : Jean-Noël Bord. Apporter les photos des lieux (de loin dans le paysage et de près) et plans (cadastres, autres...)

Permanences
Mairie de Cadillac : 1er jeudi de chaque mois de 14h à 16h15 sur rendez-vous (3 créneaux de 45 min) pris en Mairie au 05.56.97.81.89
Mairie de Langoiran : 4ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous pris en Mairie (service état-civil, urbanisme) au 05.56.67.77.56

La CDC Convergence Garonne

Communauté De Communes

Le 1er janvier 2017, les Communautés de Communes de Podensac et des Coteaux de Garonne se sont regroupées. Trois communes de la CDC du Vallon de l'Artolie (Lestiac-sur-Garonne, Paillet et Rions) ont rejoint le nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Le 1er janvier 2018 deux nouvelles communes, Cardan et Escoussans, ont rejoint la Collectivité dont le nom définitif est Convergence Garonne.

Les 27 communes

Arbanats - Barsac - Béguey - Budos - Cadillac - Cardan - Cérons - Donzac-Escoussans - Gabarnac - Guillos - Illats-Landiras - Laroque - Lestiac sur Garonne-Loupiac - Monprimblanc - Omet - Paillet-Podensac - Portets - Preignac - Pujols sur Ciron - Rions - Saint Michel de Rieufret-Sainte Croix du Mont - Virelade.

Les missions de la CDC (Comunauté de Communes) :

- L'animation de la vie locale
- Les logements
- Le portage des repas
- Le transport à la demande
- La mobilité (garage mobile et transport à la demande)

CONVERGENCE GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les différents publics "bénéficiaires" :

- Les séniors
- Les familles
- Les gens du voyage
- Les publics fragilisés

Coordonnées :

05 56 76 38 00
12, rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque
33720 Podensac
http://www.convergence-garonne.fr

Le Plan Social Familial :

Il comporte deux pôles d'activités :

- Les ateliers communautaires (Podensac)
- Le pôle social familial (Cadillac)

Horaires d'ouverture de l'Accueil

LUNDI	PHYSIQUE : 9H-12H TÉLÉPHONE : 8H30-12H30 | 13H30-18H
MARDI	PHYSIQUE : 9H-12H TÉLÉPHONE : 8H30-12H30 | 13H30-18H
MERCREDI	TÉLÉPHONE : 8H30-12H30 | 13H30-18H
JEUDI	PHYSIQUE : 9H-12H TÉLÉPHONE : 8H30-12H30 | 13H30-18H
VENDREDI	TÉLÉPHONE : 8H30-12H30

L'accompagnement des publics :

- Point Relais CAF
- Point Relais Pôle Emploi
- Libre accès à un ordinateur
- Aide à la constitution de dossiers administratifs

Vie associative et culturelle

Bibliothèque

À la Maison des Associations (chemin de Charron). Ouverture le mercredi de 16h à 18h30 et le jeudi de 16h30 à 18h. Inscription gratuite, accès internet, animations, livres (fictions, documentaires, BD, mangas…), musiques (CD), jeux…

Accueil des classes le 2e lundi du mois toute la journée. Fermeture en août et vacances de Noël.

www.lestiac.com (rubrique *Culture*)

bibliothequelestiac33@gmail.com

Art et création

Couture, point de croix, tricot, crochet...

Mercredi et jeudi de 14 à 18h à l'étage de l'Atelier.

Présidente : Annie Bert : 06 47 54 39 57

Tennis Club de l'Artolie

Virginie Bert, présidente : 06 43 15 67 96

nenetteb@orange.fr

https://www.facebook.com/tennisclubartolie/

Les Amis de la Nature

Randonnées les mardis toutes les 2 semaines, week-end 1 fois par mois.

Président : Alain Martin 06 81 29 08 85

ACCA Chasse

Président : Mohamed Amri

06 02 09 26 50

La Cabane des Loupiots

L'association propose des animations toute l'année à destination des enfants et de leur famille.

cabanedesloupiots@gmail.com

https://www.facebook.com/cabanedesloupiots

La Cale

Valorisation du patrimoine fluvial de la Garonne Navigation, parcours pédagogique, Fête du port début septembre.

Président : Benoit Dupont 06 12 52 56 95

http://association.la.cale.over-blog.com

https://www.facebook.com/associationlacale/

Loisirs Evasion Lestiac

Tous les jeudis après-midi Maison des Associations (cartes, pétanque, scrabble…) ou sur un thème donné. Sorties à la journée : découverte d'un lieu touristique sur la région.

Voyages alternant 1 an sur 2 : grand séjour de 8 jours ou petit séjour de 4/5 jours

Président : Alain Lalanne 06 31 72 35 61

lalanne.francine@wanadoo.fr

Les Oiseaux Mécaniques

Si ces volatiles aux pratiques artistiques multiples se connaissaient déjà pour la plupart d'entre eux de près ou de loin, c'est la fusion de leur différentes entités qui donna naissance à l'association "Les Oiseaux Mécaniques" pour gérer le lieu du même nom. Ce nouveau nid leur assure à la fois un espace de travail privilégié pour leur différents projets mais leur permet aussi d'assurer un lieu de créations collectives et d'actions culturelles ouvert sur son territoire et pour ses habitants.

84 route de Bordeaux à Lestiac-sur-Garonne

lesoiseauxmecaniques@gmail.com

www.facebook.com/lesoiseauxmecaniques/

Le B'Artolie

Bar associatif situé au 12, chemin de l'église. Lieu de vie et d'échange au centre du village, accessible au plus grand nombre, grâce à une politique tarifaire solidaire et équitable. Pour en devenir membre, l'adhésion est fixée à 5 €. ou verser une adhésion de passage de 1 € valable la journée.

Horaires d'ouverture : Vendredi de 18h30 à 22h30

Contact : lebartolie@gmail.com

Facebook et Instagram @lebartolie

Jardins Partagés

La commune met à disposition des lopins de terre sur l'ex-terrain de foot, moyennant une contribution annuelle modique, pour créer son potager ou son jardin d'agrément, seul, en famille ou entre amis. *Renseignements en mairie ou par mail : accueil-lestiac@lestiac.fr*

Vivre ensemble

Le respect des règles de vie collective et le bon sens au quotidien permettent d'avoir une commune agréable pour tous.

Réglementation des bruits de voisinage

Des bruits d'activités, d'appareils ou de machines peuvent gêner les habitants.

Aussi (*arrêté préfectoral du 22 avril 2016, arrêté municipal n°2008-32 du 5 juin 2008*), les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Élagage des arbres-haies

Les obligations sont les suivantes : les arbres, arbustes, haies, branches qui empiètent sur les voies communales ou chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Feux interdits

Le brûlage de tous déchets est interdit tout au long de l'année dans le cadre de l'application du règlement sanitaire départemental.

Nettoyage des trottoirs et rigoles

Il est rappelé qu'il incombe à chaque habitant le nettoyage et le balayage devant son habitation, que la voie soit publique ou privée. Bien que l'agent communal se charge au mieux de cette tâche, cela ne dispense pas les riverains de l'entretien régulier de l'ensemble des trottoirs.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont source de joies mais peuvent aussi causer des gênes considérables à leur propriétaire et au voisinage.
Quelques mesures de précaution sont à prendre pour éviter tout problème.
L'article 1385 du Code civil précise que toute personne est responsable des dégâts ou nuisances commis par son chien, qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé.

Divagation des chiens et chats

La divagation des chiens et chats est interdite sur la Commune (article L211-23 du Code Rural) car ils sont alors livrés à leur instinct et peuvent occasionner des troubles de l'ordre public.
Les chiens et les chats en état de divagation sont capturés et emmenés par les services de la SACPA de Floirac.

Aboiements

Les aboiements de chiens peuvent importuner vos voisins. La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais les propriétaires ou possesseurs d'animaux sont invités à «prendre toutes les mesures propres et éviter une gêne pour le voisinage».
Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique).

A savoir :
Le bruit et l'odeur des campagnes, reconnus patrimoine sensoriel, sont désormais protégés par la loi.

Lestiac-sur-Garonne
Son histoire

Le site a été occupé, dès l'époque gallo–romaine, par une exploitation agricole qui a bénéficié du trafic fluvial reliant Toulouse à Bordeaux. Les vestiges de cette villa témoignent de ce passé ancien. Au Moyen-âge, le village se développe autour de l'Église Notre–Dame construite au XIIème siècle.

Cet édifice conserve un chevet roman dont les contreforts colonnes s'élèvent jusqu'à la corniche. Elle possède un riche décor sculpté. Les modillons sont ornés de motifs géométriques, floraux, animaliers et de personnages. Les chapiteaux sont composés d'entrelacs de feuillages et de personnages mythologiques. L'abside et le chœur sont inscrits à l'inventaire des services des Monuments historiques depuis 1925. Pendant cette période médiévale, le territoire de Lestiac est partagé entre 3 maisons nobles qui rendent hommage au seigneur de Langoiran.

Le quartier de la cour a conservé, en partie, la structure urbaine de cette époque.

Cependant, le patrimoine architectural des siècles suivants peut aussi retenir l'attention. Ainsi, la ferme Cappelanie du XVIIème siècle, remaniée au XXème siècle, comporte une tour circulaire d'important diamètre à l'angle d'un bâtiment rectangulaire. De belles demeures du XVIIIème siècle et du XIXème siècle ponctuent le village de leurs belles façades. Le petit patrimoine est aussi présent à Lestiac avec son lavoir (autrefois il en existait 5) et son moulin de Pasquier appelé aussi de Casteyre du XVIIIème siècle. La toponymie rappelle l'attachement de Lestiac au fleuve Garonne.

Ainsi, le port de la Prade, appelé aussi du Cap Horn est constitué d'une rangée de maisons de pêcheurs. Lestiac-sur-Garonne possède encore un port. Construit en 1873, il est en cours de restauration. Son pavage date de 1883. Double à l'origine, la cale est devenue simple au fil du temps. La dimension et la beauté du site en font un point de vue exceptionnel.

La commune est bordée par les vignobles de Cadillac côtes de Bordeaux et par une plaine alluviale. Jadis des vergers et des maïs longeaient la Garonne. Un bon nombre de sentiers de randonnées permettent de sillonner les environs de Lestiac-sur-Garonne.

Randonner autour de Lestiac-sur-Garonne et découvrir l'Ile de Raymond

Rendez-vous, bien chaussés, devant l'église du village et prenez plaisir à parcourir les quelques kilomètres que comporte cette belle balade pédestre.

L'île de Raymond, formée par un bras mort de la Garonne longeant les communes de Rions, Paillet et Lestiac-sur-Garonne, est la dernière zone humide alluviale de la Gironde. Renaturée et ouverte au public, l'île constitue un important outil didactique permettant à chacun de renouer avec la Garonne et la nature.

Parc Chavat

Le domaine Chavat, situé sur la commune de Podensac, surplombe la Garonne. Il est remarquable par sa grande variété végétale, son importante statuaire et son parcours d'eau. Jugé par les Monuments Historiques comme l'un des plus beau parc d'Aquitaine, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2006 et labellisé Jardin Remarquable depuis 2012.

Rue Pierre Vincent à Podensac
8h30 > 18h30

Espace Culturel La Forge

Cette salle de spectacles peut accueillir jusqu'à 300 spectateurs. Programmation familiale et jeune public de septembre à fin mai.

http://espacelaforge.fr/
27 rue du 8 mai 1945 à Portets
05 56 32 80 96
contact@espacelaforge.fr

Office de Tourisme

L'Office de Tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac vous accueille et vous conseille, que vous soyez en séjour touristique ou habitant du territoire. Toute l'équipe vous donnera des informations fiables, des conseils engagés et personnalisés.

2 rue du Cros à Cadillac - 05 56 62 12 92
Tous les horaires sont à consulter sur le site :
www.destination-garonne.com

Cinéma Lux

2 salles Arts et Essais

Films d'auteur, programmation familiale, grand public et jeune public dans ce cinéma proposant des animations.

Place de la Libération à Cadillac - 05 56 62 13 13
www.cinelux.fr

Médiathèque

La médiathèque vous propose gratuitement divers types de ressources et de services : presse, espace multimédia, animations et ateliers bébéslecteurs, films, musique, ressources numériques, livres en VO, en grands caractères, enregistrés sur CD …

La médiathèque de Podensac se situe proche du centre-ville, juste en face de la gare.

12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque à Podensac - 05 56 27 01 58
mardi 16h > 19h
mercredi 14h > 18h sans interruption
vendredi 16h > 18h
samedi 10h > 13h puis 14h > 17h

Le Lac aux Branches

Le parc acrobatique forestier est situé dans une zone naturelle protégée, en bordure du lac de Laromet, en Gironde prés de Cadillac.

Il existe 7 parcours pour tous les niveaux et tous les âges.

Ouverture d'avril à octobre.
Tarifs et réservation sur le site :
www.lacauxbranches.fr

Le Splendid

Bistrot installé dans un ancien ciné des années 1940, qui propose des concerts d'artistes locaux et internationaux.

Possibilité de louer le lieu pour des fêtes (mariage, anniversaire, etc.)

https://www.facebook.com/Lebistrotdusplendid/
Avenue Michel Picon à Langoiran (face à la Poste)
0556676623

Château de Cadillac

Construit sous Henri IV puis Louis XIII, ce château d'architecture à la française allie faste et caractère militaire. Il conserve de riches décors : cheminées monumentales, tapisseries, plafonds peints. Cadet de Gascogne précurseur des mousquetaires, le duc d'Epernon connaît une ascension fulgurante à la fin du XVIe siècle, et les régicides de Henri III puis de Henri IV. Du XIXe siècle aux années 1950, ce palais à l'abandon devient une prison pour femmes.

Les horaires d'ouvertures dépendent des périodes de l'année et sont consultables sur le site :
www.chateau-cadillac.fr

Langoiran
Casteyre
Jean Blanc
Marsan
Pasquier
Terrey
Banastrayre
la Cour
Mauvert
Jipon
Coues Longues
Lampon
Bellegarde
Paillet
Béguey
Cap Horn
Ch. de la Mairie
place Victor Hugo
place de Mauvert
chemin de Jipon
Impasse de Jipon
impasse de Lampon
Chemin de Coueslongues
Place de Beguey
Chemin de Marianne
Chemin de Terrey
Chemin de Mauvert
Chemin de l'Eglise
Chemin de la Côte
Chemin de Bellegarde
Chemin du Marchand de Liés
Chemin de Charron
Chemin de Lampon
Chemin de Rousselin
Chemin du Cap Horn
Chemin de Banastrayre
Chemin de Marsan
Chemin de Bureduré
route de Bordeaux
D10
Légende
Route départementale (2 voies larges)
Route départementale (2 voies étroites)
Route communale
Sentier
Route des vignobles
Mairie
City stade Tennis
Église
Cimetière
Vous êtes ici
Viticulteur
Ecole
Point de vue
Hébergeurs
Pique-nique
Restaurant
Cale
Salle des fêtes
Parking - aire de covoiturage
Bibliothèque et Maison des associations